

L'ENQUÊTE LOGEMENT

Des chiffres aujourd'hui
pour le logement de demain



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



STATISTIQUE
PUBLIQUE



POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'enquête logement existe depuis 1955 et est effectuée tous les 4 à 7 ans. Le service statistique de la donnée et des études statistiques (Sdes) du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise cette année la 15ème édition avec Ipsos. Cette enquête est essentielle pour les utilisateurs de la statistique publique sur le thème du logement et pour les acteurs du secteur (élus, aménageurs, constructeurs, bailleurs sociaux et privés).



QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Fournir une photographie du parc de logements et des conditions de logement des ménages, et évaluer les dépenses en logement.



QUAND DOIT-ON RÉPONDRE ?

L'enquête sera réalisée au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020 en France métropolitaine auprès de 70 000 logements.



CONTACTS

Pour plus d'informations sur l'enquête :
www.enquete-logement2020.fr

Contactez-nous par téléphone au

0 800 970 674

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

